

**SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 23 septembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 Septembre, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée 17 Septembre et affichée le même jour au lieu habituel.

Présents : Daniel Peseux, Laure Julien, Antoine Bertin, Aurélie Peseux, Daniel Billerey, Gérard Faivre Pierret, Franck Bichet, Emmanuel Pater, Catherine Hanriot

Absent (es) :

Absent (es) excusé(es) : Aurélien Coulot

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de Monsieur Daniel Peseux, Maire.

Secrétaire de séance : Madame Catherine Hanriot.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 01 Juillet 2025
- Adhésion au SIVOS
- Désignation de 3 élus de la commune au SIVOS
- Remboursement caution 12C Rue des Tilleuls
- Location 12C Rue des Tilleuls
- Travaux Voiries
- Modification imputation budgétaire
- Information diverse
 - Photovoltaïque
 - Projet plateforme bois déchiqueté

Monsieur le maire propose 3 points supplémentaires à l'ordre du jour :

- Délibération fermage de Mr Arbelet
- Duré d'amortissement d'équipement
- Courrier de monsieur Faivre Pierret René

Le conseil municipal accepte les 3 sujets supplémentaires à l'unanimité

Le procès-verbal de la réunion du 01 juillet 2025 est adopté.

Une petite précision concernant l'entreprise Girardet pour les travaux de menuiseries 12 Rue des Tilleuls, le nouveau devis suite à la séance du 01 juillet 2025 demandait le prix de la fourniture et la pose de 3 volets roulants et d'une fenêtre de chien assis. La somme est de 5000€TTC.

Adhésion au SIVOS

Présentation par Aurélie Lepetit

Suite à l'adhésion à l'école d'Epenoy nous devons délibérer

- Adhésion au SIVOS à partir du 01 janvier 2026
- Nommer 3 élus délégués avec leurs suppléants

Vote pour l'adhésion au SIVOS

Pour : 9

Contre :

Abstention :

Les 3 élus titulaire qui représenteront Etray au SIVOS :

- Aurélie Lepetit
- Laure Julien
- Antoine Bertin

Les 3 suppléants

- Aurélien Coulot
- Franck Bichet
- Emmanuel Pater

Vote pour les délégués et leurs suppléants

Pour : 9

Contre :

Abstention :

Remboursement caution 12C rue des tilleuls

Présentation par Catherine Hanriot

Le locataire de l'appartement du 12C rue des tilleuls monsieur Rufenacht ayant envoyé une lettre de résiliation de bail pour motif de perte d'emploi, avec une résiliation reçue le 20 juillet pour un déménagement le 26 juillet.

Conformément à la loi, le délai de préavis applicable est d'un mois.

De ce fait Mr Rufenacht reste redevable du loyer du mois d'aout soit 400€.

Ce loyer n'ayant pas été réglé, la somme est couverte par le dépôt de garantie d'un montant équivalent.

La commune ayant trouvé un nouveau locataire qui a emménagé le 16 Aout 2025, le conseil municipal décide de rembourser à Mr Rufenacht la moitié du loyer du mois d'aout soit 200€.

Vote remboursement de monsieur Rufnacht

Pour : 9

Contre :

Abstention :

Location 12C Rue des Tilleuls

Présentation par Catherine Hanriot

Une nouvelle locataire Madame Solène Retornaz qui a emménagé le 16 Aout dans l'appartement situé au 12C rue des tilleuls

Le loyer mensuel de cet appartement étant fixé à 400€

La commune a appliqué un loyer au prorata et n'a demandé que 200€ pour le mois d'aout.

Vote pour location et loyer au prorata

Pour : 9

Contre :

Abstention :

Duré d'amortissement d'équipement

Présenté par Daniel Peseux

Le conseil municipal fixe à 20 ans, et ouvre les crédits d'amortissement correspondant.

COMpte	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	DATE ACQUISITION	DURÉE AMORTISSEMENT	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ANNUEL ARRONDI
204182	02/2024	TT 522 BD 137 SOLDE OPERATION RUE FONTAINE ET CH N	04/12/2024	20	75 086,00	3 754
20422	02/2024	TT 522 BD 137 SOLDE OPERATION RUE FONTAINE ET CH N	04/12/2024	20	37 946,00	1 897

Crédits à ouvrir		
Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Article	Montant
042	681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions 5 700,00 €
Recettes d'investissement		
Chapitre	Article	Montant
040	2804182	Amortissements Subventions d'équipement versées- Organismes publics divers- Bâtiments et installations 3 800,00 €
040	280422	Amortissements Subventions d'équipement versées- Personnes de droit privé- Bâtiments et installations 1 900,00 €

Vote

Pour : 9
 Contre :
 Abstention :

Modification d'imputation budgétaire

Dépenses investissements

- 2131-batiment public= 70000€ a la place de 290000€
- 2152- Installation voirie = 140000€

Recettes investissements

- Virement de la section de fonctionnement = 30000€

Nouveau budget investissement

- Dépenses = 329987.47€
- Recettes = 330000.045€

Vote

Pour : 9
Contre :
Abstention :

Travaux voirie village Rue du chemin Neuf

Daniel Peseux

La commune à demandé à 3 entreprises de Travaux public un devis de réfection de voirie et son aménagement.

Rue du chemin Neuf .

Les entreprises Bonnefoy, Vermot et Colas ont répondu.

La commission voirie a étudié les devis de ces 3 entreprises.

Le conseil municipal retient l'entreprise Colas pour

75247.00€HT

Soit

90296.40€ TTC

Vote

Pour : 9
Contre :
Abstention :

Travaux voirie village Place et Rue de la Fontaine

Daniel Peseux

La commune ademandé un deuxième devis à 3 entreprises de Travaux public pour la réfection de voirie et son aménagement.

Place de la Fontaine

Rue de la Fontaine.

Les entreprises Bonnefoy, Vermot et Colas ont répondu.

La commission voirie a étudié les devis de ces 3 entreprises.

Le conseil municipal retient l'entreprise Colas pour

41415.00€HT

Soit

49698.00€ TTC

Vote

Pour : 9
Contre :
Abstention :

Délibération fermage Arbelet

Daniel Peseux

La parcelle N° 16 section ZB lieu-dit Sous Longbois mise à disposition à monsieur Arbelet dont le fermage 2024 était de 36.79€.

L'indice des fermages 2025 est de 0.42% = +0.15

Total 36.94€ pour 2025

Vote

Pour : 9

Contre :

Abstention :

Courrier de monsieur Faivre Pierret René

Daniel Peseux

La commune ayant reçu un courrier de monsieur Faivre Pierret René, nous demandant le droit de poser un miroir sur le poteau d'éclairage public ou sur un poteau vers l'entrée de la salle polyvalente, pour une sortie en sécurité le tout à ces frais et sous sa responsabilité.

Vote

Pour : 8

Contre :

Abstention : 1

Informations diverses

Affouage 2024/2025 :

La commission des bois a rencontré Monsieur Alain Robert et Monsieur Dimitry Billerey pour leur faire un rappel du règlement de l'affouage. Concernant monsieur Billerey Dimitry une amende de 90€ pour avoir travaillé un dimanche sur son affouage en forêt.

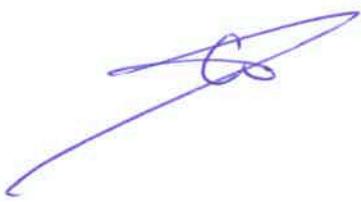
Suite à la proposition de 2 sociétés de photovoltaïque qui nous ont fourni un devis qui seront étudié et proposé à la prochaine réunion de conseil.

Projet de la plateforme de bois déchiqueté de la CCPHD :

L'ensemble du projet a été envoyé à chaque élu, la décision sera prise lors d'une prochaine réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10H30

La secrétaire de séance
Catherine HANRIOT



Le Maire
Daniel PESEUX

